

L'impact de la maîtrise de l'oral pour la maîtrise de l'écrit : Quelle forme d'oral pour quel type d'écrit ?



Salim Ouahab

Doctorant, Université d'Oum-el-Bouaghi, Algérie
sa.ouahab@yahoo.fr

Résumé

Traditionnellement nourrie par une certaine réflexion sociopolitique, la formation universitaire en licence de français en Algérie est l'héritage d'une pratique de longue date, imposée par la vocation de maîtriser cette langue étrangère à travers des enseignements centrés sur la maîtrise des dimensions linguistiques et communicatives relatives aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. De ce fait, nous pensons que le développement de ces dimensions relatives à la maîtrise langagière, mérite d'être mieux renforcé durant les séquences d'oral au profit d'étudiants plus compétents à l'écrit, d'où l'intérêt de les initier à l'usage d'une langue correcte à l'oral sur le plan grammatical et sémantique proche dans ses structures à celles de l'écrit.

Mots-clés: didactique du Fle, compétence linguistique, compétence communicative, maîtrise langagière, expression orale, production écrite, interaction verbale, forme d'oral, type d'écrit

تأثير الطلاقة الشفوية علي الكفاءة للكتابية:

أي شكل من الشفوي لأي نوع من الكتابة؟

الملخص: يعد التكوين الجامعي بالجزائر في ميدان ليسانس اللغة الفرنسية و الذي عادة ما يستمد قوته من فكر اجتماعي وسياسي معين بمثابة إرثا يعود إلى ممارسات طويلة الأمد، يفرضها إتقان اللغات الأجنبية من خلال الدروس التي تركز على التحكم في الأبعاد اللغوية والتواصلية تتعلق بالشفوي و الكتابي. لذلك نعتقد أن تطوير هذه الأبعاد المتعلقة بالتحكم في اللغة، يستحق منا التعزيز أكثر خلال الحصص المخصصة للشفوي لصالح الطلاب المؤهلين للكتابة، ومن هنا جاءت الحاجة إلى تعريفهم باستخدامات اللغة السليمة نحويا و لغويا و المناسبة في التراكيب والشكل لتلك المستعملة في الكتابة.

الكلمات المفتاحية: التعليمية، المهارات اللغوية، المهارات التواصلية، إتقان اللغة، التعبير الشفوي، التعبير الكتابي، التفاعل اللفظي، النوع الشفوي، النوع الكتابي.

The impact of oral fluency in writing proficiency: What oral shape to what type of writing?

Abstract

Traditionally fed by a certain socio-political thinking, university education in French license in Algeria is the legacy of a long-standing practice imposed by the vocation to master the foreign language through lessons centered on controlling and linguistic

dimensions communicative for both oral and written. Therefore, we believe that the development of these dimensions relating to the control language deserves to be better strengthened during the oral sequences in favor of more qualified students in writing, hence the interest of the initiate the use of good English oral grammatically and close semantics in its structures for those of writing.

Keywords: Teaching Fle, linguistic competence, communicative competence, language mastery, oral expression, written expression, oral interaction, oral form, type of writing

Introduction

Le thème dans lequel s'inscrit notre travail de recherche relève de la didactique de l'oral et de l'écrit en français langue étrangère (FLE). Pour conduire notre étude, nous avons choisi comme terrain de prospection un rang supérieur, en l'occurrence, l'université algérienne. Cette dernière qui, depuis plus d'un demi-siècle, n'a cessé de connaître des orientations et diverses évolutions dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères et particulièrement le français langue étrangère.

Des évolutions qui se sont développées, en parallèle, avec l'avènement de différentes méthodologies d'apprentissage, depuis l'approche par les textes dans les années soixante jusqu'aux méthodologies actives avec l'approche communicative dans les années quatre vingt dix, cette dernière, qui continue à être servie de nos jours dans les cours de langues.

Des évolutions qui ont fait donc passer l'enseignement/apprentissage du français dans notre pays, en peu de temps, du stade de langue d'instruction au stade de langue étrangère avec tout ce que le terme apporte comme connotation sociopolitique. Selon les enseignants de l'université algérienne, de telles orientations, ont provoqué des retombées négatifs observables dans les différents niveaux de compétences relatifs à la maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.

En effet, aborder la question de la maîtrise langagière est relativement récente affirme dans ce sens, Jean-Christophe Pellat:

« Elle est apparue avec la démocratisation de l'enseignement supérieur, la création de nouvelles filières et l'arrivée de «nouveaux publics». Indépendamment des problèmes linguistiques proprement dits (absence de maîtrise de l'orthographe, de la grammaire de texte, de phrase, de discours), les étudiants peuvent se heurter à deux types d'obstacles, en entrant à la faculté : le manque de maîtrise du langage de l'université et de la méthodologie du travail universitaire ¹».

Aujourd'hui, face à de nombreuses difficultés langagières, nous pensons que l'étudiant gère le français langue étrangère par un système de règles confus en intégrant ses propres stratégies, accusant ainsi un décalage entre le niveau de l'oral et celui de l'écrit. De ce fait, nous avons soulevé au départ quelques remarques à caractère interrogatif dans l'attente d'être tiré au clair. La langue orale est-elle suffisamment présentée et justifiée comme telle ? La maîtrise de l'oral est-elle suffisamment intégrée à une compétence précise ? Quelle (s) compétence (s) employée (s) dans l'acquisition de la maîtrise de l'oral ? Pour quelles pratiques et pour quelle didactique ? Autant de questions qui ont préoccupé notre pensée depuis que nous nous sommes engagé dans le métier d'enseigner à l'université.

Aujourd'hui encore, la maîtrise de la langue est une thématique au centre de nombreuses réflexions : de l'avis de G. Vigner,

« il convient d'articuler en même temps à une réflexion sur la dimension communicative des apprentissages linguistiques. Les étudiants doivent apprendre à échanger, à interagir, entre eux et avec l'enseignant, construire une compétence de communication en rapport avec une compétence linguistique ²».

Plusieurs recherches universitaires ont évoqué, selon différents points de vue, la non-maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit chez les étudiants universitaires en remettant en cause ; tantôt les méthodes didactiques, tantôt les objets d'enseignement eux-mêmes qui ne répondent que de si peu aux attentes des sujets apprenants.

En ce sens, toute notre recherche porte essentiellement sur l'impact de la maîtrise de l'oral pour la maîtrise de l'écrit en classe de langue étrangère chez les étudiants en formation pour une licence de français en Algérie. Notre pensée trouve ses outils dans plusieurs centres d'intérêts, en l'occurrence, la maîtrise de la compétence de orale et de la compétence de l'écrit en appui pour la maîtrise langagière et dont le système morpholexical, morphosyntaxique et sémantique, présentent des difficultés.

Agnès Florin explique que :

« l'acquisition du langage implique tout à la fois l'acquisition de règles en adéquation avec la forme linguistique et les contextes spécifiques ainsi que la construction d'un répertoire de conduites langagières ³».

En dépit de leurs systèmes distincts, la compétence de l'oral et la compétence de l'écrit apparaissent, du coup, indissociables au point qu'ils fonctionnent en parfait agencement pour la maîtrise de la langue. Les deux compétences se présentent comme étant les deux principales représentations qui fondent la langue.

Quoique, l'oral se distingue de l'écrit par son double aspect ; il est à la fois une fin, dans la mesure où il constitue un objet enseignable et un processus mécanique de renforcement de la pratique de la langue dans la mesure où il permet de consolider la plus part des compétences à travers l'exercice.

« De fait, l'apprentissage d'une langue devient un processus mécanique où l'apprenant acquiert un ensemble de structures linguistiques au moyen d'exercices qui favorisent la création d'habitudes ou d'automatismes. Même si la priorité est accordée à l'oral, il ne s'agit ni plus ni moins que d'imiter, de manipuler des modèles non situationnels fournis par l'enseignant ou enregistré sur bande magnétique, en évitant autant que possible l'erreur de prononciation ou l'erreur grammaticale. Les exercices de conversation qui suivent les exercices structuraux ont pour but la réutilisation des structures apprises ⁴ ».

Ayant pour but l'investigation des difficultés liées à la fois à l'oral et à l'écrit, nous avons jugé très utile de travailler sur deux corpus distincts, constitués essentiellement d'enregistrements authentiques réalisés pendant les cours d'oral et des productions écrites finales.

Dans ce sens également, nous avons choisi comme terrain d'étude, le département de français de l'université d'Oum-el-Bouaghi. Les enregistrements et les productions écrites (dissertations) saisis pour l'analyse ont été produits en situation d'apprentissage réelle avec des étudiants de première année de français LMD. En effet, le concept qui nous paraît le plus notable se veut une maîtrise correcte de la langue employée à l'oral pour s'approprier de la maîtrise d'un écrit sans difficultés. Ainsi, l'étude menée pour les deux corpus distincts se veut une tâche éminemment importante dans la mesure où elle nous permet de réduire les blocages qui guettent la compétence langagière et prémunir cette dernière contre la pérennisation de pratiques loin d'être en parallèle avec la norme.

La problématique

Notre travail de recherche part du constat d'un manque flagrant dans la formation des étudiants à la pratique authentique de la langue à l'oral en raison de plusieurs facteurs tels que : le milieu, l'occasion, la motivation, le contexte et le partenaire avec qui on s'exprime, ce qui influe négativement sur la maîtrise de la langue. C'est ainsi que plusieurs traces liées aux difficultés de la maîtrise de la langue sont souvent constatables dans les discours oraux d'étudiants en licence de français, voire se transmettent davantage dans leurs productions écrites. Des difficultés liées d'une part aux dimensions et sous-dimensions de la compétence linguistique: le vocabulaire employé, le temps,

le genre, le nombre, la conjugaison et d'autre part à la compétence communicative : le registre employé, le non-verbal et le langage que nous avons simultanément décelé dans leurs discours oraux et productions écrites.

En effet, notre problématique tient compte des outils susceptibles de renforcer la compétence langagière et les capacités de production et d'expression chez les étudiants en licence de français. Nous tenterons de démontrer le rôle de l'oral et son apport pour l'acquisition et le renforcement des dimensions de la compétence linguistique et la compétence communicative dans la production d'énoncés oraux et scripturaux.

Tenir compte d'un bon usage de la langue et de la maîtrise des compétences langagières ne peuvent que limiter l'écart existant entre l'erreur et la norme et donner de meilleurs résultats quant à la production d'un discours oral académique cohérent qui obéit aux normes.

Pour tenter de dévoiler les zones d'ombre, nous comptons suivre deux groupes d'étudiants inscrits en première année de licence français durant une année. Cela va nous permettre de constituer un corpus passionnant d'enregistrements et d'une production écrite finale, indispensable pour notre étude de recherche, du moment qu'on aura l'occasion de diriger une analyse d'éléments recueillis sur une période relativement importante.

Notre choix de privilégier ces groupes d'étudiants s'est effectué de prime abord par le biais d'une observation et évaluation en continu, au cours de laquelle nous avons constaté à quel point la prise en compte de la compétence de l'oral est négligée dans la formation des étudiants en licence de français. Autre raison pour laquelle nous avons opté pour ce public de première année, c'est qu'à la suite des évaluations continues de leur oral et productions écrites, nous nous sommes rendu compte qu'il continue sans cesse à perpétrer les mêmes erreurs rencontrées auparavant, en dépit des efforts désespérés engagés par les enseignants en ce sens pour mettre un terme aux véritables problèmes qui entravent à la maîtrise de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Les hypothèses et les objectifs de recherche

En vue de mieux cerner les aspects des difficultés rencontrées par nos étudiants au cours de leur formation en licence de français langue étrangère, nous envisageons de les catégoriser suivant les types de compétences dont ils dépendent. Par ailleurs, deux hypothèses de recherche émises seront accompagnées de deux interrogations énoncées en ce sens et à travers lesquelles nous estimons formuler des réponses qui satisferont pleinement le lecteur.

Notre première hypothèse porte essentiellement sur les compétences langagières réelles des étudiants en français langue étrangère qui ne correspondent nullement au profil d'entrée en licence. Étant particulièrement importantes, les difficultés relatives à la maîtrise langagière chez les étudiants en licence de français peuvent entraîner des répercussions sur leurs activités de production et d'expression, tant à l'oral qu'à l'écrit. Nous estimons que l'enseignant de même que l'étudiant peuvent tirer double profit de l'oral : un usage « *instantané* » et « *soutenu* » de la langue française à l'oral suivi d'une mise en pratique des compétences langagières peuvent, certainement, leur accorder de meilleurs résultats relatifs à la production de discours oraux et/ou écrits.

Quant à la deuxième hypothèse, elle renvoie particulièrement à la détermination du type d'oral à enseigner en cours de langue. Ce dernier, peut être d'une aide cruciale pour le type de compétence langagière visé (dans notre cas, il est question de la compétence de l'écrit). Nous estimons que le choix d'une forme d'oral proche dans ses fonctions et sa structure à celle de l'écrit peut permettre, tant à l'enseignant qu'à l'étudiant, de définir les compétences qu'ils doivent « travailler » conjointement par ordre de priorité et d'importance.

Pour tenter de démontrer l'apport de l'oral dans l'acquisition, l'installation et le renforcement des dimensions relatives aux compétences langagières qui puissent aider l'étudiant à réduire davantage ses erreurs perpétrées dans la production de discours oraux et/ou écrits, nous essayerons de répondre aux interrogations qui suivent :

Comment peut-on faire de l'oral un moyen incontournable pour l'installation, le renforcement et le transfert des compétences langagières, indispensables pour la maîtrise de toute langue étrangère ?

Pour remédier aux difficultés relatives à la maîtrise langagière rencontrées chez les étudiants, quelle forme d'oral est une aide pour quel type de compétence relative à l'écrit ?

Notre travail de recherche se situe dans une perspective exclusivement didactique et linguistique, ce qui attire notre attention, c'est plutôt la maîtrise des compétences linguistiques et communicatives lors des situations de communication et de production de discours oraux et écrits en classe de langue.

Notre objectif consiste à mener notre étude et analyse dans le cadre de la problématique de la maîtrise de l'oral et de l'écrit dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les étudiants du département de français de l'université d'Oum-el-Bouaghi. L'approche théorique sera celle d'une analyse linguistique et didactique des opérations langagières. C'est là que nous pensons trouver des indices susceptibles de répondre à nos interrogations, il sera alors intéressant de montrer la nécessité d'une représentation de la langue orale proche dans sa forme et sa structure de celles de l'écrit.

Le protocole de recherche

Compte tenu des difficultés langagières auxquelles sont confrontés nos étudiants et pour rendre compte aussi des hypothèses de recherche émises en ce sens, nous avons estimé nécessaire d'explorer un corpus varié, constitué d'enregistrements de discours oraux réalisés en situations d'évaluation formative et des textes produits en situation d'évaluation sommative.

Dans une première étape, le protocole de recherche décidé se fixe l'objectif de faire passer les étudiants appartenant à deux groupes homogènes inscrits en première année de licence français à un test d'évaluation du niveau linguistique pour déterminer l'ensemble des difficultés auxquelles la plupart des étudiants sont confrontés tant à l'oral qu'à l'écrit.

Le test en question comprend une double évaluation des compétences orales et écrites des étudiants, incluant des enregistrements de discours oraux et une interrogation écrite sur table. Dès lors, les réponses obtenues vont nous permettre de déterminer avec précision les grandes dimensions relevant des compétences langagières prévues à préparer davantage à l'oral.

Dans une deuxième étape, les dimensions présentant des difficultés seront travaillées et renforcées lors des séances d'oral en tentant de s'approprier d'une forme d'oral qui répond à nos objectifs de recherche. Ainsi, la présente situation servira à soumettre les étudiants à des activités langagières pour développer et renforcer les dimensions liées à la maîtrise langagière. Au passage à l'écrit, les étudiants seront soumis aux mêmes activités langagières avant d'être invités à produire une dissertation finale qui permettra d'établir une comparaison des résultats obtenus et de déduire cette complémentarité entre l'oral et l'écrit.

Nous essayons de vérifier à travers les productions écrites, le taux des répercussions des dimensions développées à l'oral. Une fiche d'observation des séquences d'enseignement sera engagée en ce sens pour définir la gestion des activités et comparer les démarches engagées dans l'expérience.

Par ailleurs, un questionnaire établi en ce sens et destiné aux enseignants et étudiants, a pour objectif de répondre aux différentes interrogations en rapport avec les hypothèses de recherche formulées. Constitué d'une trentaine de questions, nous estimons qu'il nous permettra de cerner les différentes dimensions relatives à l'enseignement de l'oral dans le cadre de la problématique de la maîtrise langagière en Fle.

En effet, notre démarche sera celle d'une analyse des données de productions orales et écrites de groupes hétérogènes relevant du même niveau et dont la moyenne d'âge varie entre 18 et 20 ans. Ces groupes nous les avons suivis le long de la réalisation du

projet de recherche, de surcroît un public, dont la maîtrise de langue française doit occuper le premier plan. En conséquence, nous mènerons dans notre recherche, une réflexion sur la problématique de l'impact de la maîtrise de l'oral pour la maîtrise de l'écrit en classe de FLE.

Il serait intéressant de saisir comment la langue s'y réalise suivant les circonstances de la production, d'où l'intérêt d'initier les étudiants à l'usage d'une langue correcte à l'oral sur le plan morphosyntaxique et sémantique proche dans ses structures à celles de l'écrit, du moment que toute évaluation des compétences langagières se produit suivant des règles régies par la langue écrite et non par la langue parlée⁵.

En ce sens, l'approche que nous empruntons dans notre travail de recherche tient compte de comparer les caractéristiques des discours produits à l'oral avec celles de l'écrit afin de s'assurer du degré des transferts de compétences. Nous tenons d'abord à mettre en relation les discours oraux produit par les étudiants dans deux situations d'enseignement différentes avec d'autres discours écrits produits par les mêmes sujets.

La première opération se veut une dimension didactique visant à mettre en relation les pratiques d'enseignement de l'oral en classe de langue étrangère suivant deux démarches distinctes ; une fiche d'observation a été initiée en ce sens, utilisée pour l'évaluation des démarches adoptées par l'enseignant.

La deuxième opération tient compte, cette fois-ci, de mettre en relation les points communs entre les discours oraux (prises de parole et exposés) et les discours écrits (dissertations) produits par les étudiants. Nous essayerons de démontrer l'apport de l'oral pour le renforcement et les transferts des dimensions relatives à la compétence linguistique et la compétence communicative ; en d'autres termes, savoir comment l'oral puisse préparer à l'écrit et être d'une aide pour le transfert de ces mêmes compétences.

A la fin, un questionnaire administré est adressé simultanément aux enseignants et étudiants. Nous comptons ainsi, fournir des réponses concises quant aux nombreuses interrogations avancées dans notre problématique à travers lesquelles, nous saurons comment faire de l'oral un moyen incontournable dans l'acquisition, l'installation, le renforcement et le transfert des compétences langagières.

Conclusion

L'oral et l'écrit sont certes deux compétences différentes mais indissociables pour le développement de la maîtrise de la langue en licence de français, elles établissent en complémentarité les deux faces de la langue et s'influencent mutuellement sans pour

autant être en concurrence. En effet, notre travail de recherche a pour finalité consciente de mener nos descriptions et analyses de la langue dans le cadre de la problématique de l'enseignement/apprentissage de l'oral en français langue étrangère. D'autre part, l'approche théorique sera celle des opérations didactiques et langagières. C'est là que nous pensons trouver des indices susceptibles de répondre à nos interrogations.

Bibliographie

Vigner, G. 2004. « Visée communicative et axe linguistique : une histoire ancienne ». Christian Destribois (Dir.) Actes du colloque - « L'intégration des nouveaux arrivants : quelle mission pour l'école ? ».

Florin, A. 1999. « *Le développement du langage* ». Paris : Dunod.

Cornaire, C. & Germain, C. 1998. *La compréhension orale*. Paris : Clé international.

Fontanille J. 2001. *L'oral dans l'écrit*, "Post-face : oral et écrit, inclusions et modélisations réciproques". Postface Cates du Colloque d'Albi, 15p.

Roulet E. 1991. « La pédagogie de l'oral en question (s) ». In *Parole étouffée, parole libérée, fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1991.

Germain, C., Netten, J. 2005. « Place et rôle de l'oral dans l'enseignement/apprentissage d'une L2 ». *Babylonia* 2/05.

Dolz, J., Schneuwly, B. 1998/2002. *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*. Paris : ESF éditeur (3e édition).

Notes

1. Jean-Christophe Pellat est professeur de linguistique française, doyen de l'UFR de lettres de l'Université Marc Bloch de Strasbourg, ancien formateur IUFM et membre de l'AFEF (association française des enseignants de français). Co-auteur de la *Grammaire méthodique du français* (PUF) et collaborateur d'une série de manuels scolaires parus chez Nathan. Il répond aux questions d'Élodie Walck.

2. Gérard, Vigner. 2004. Visée communicative et axe linguistique : une histoire ancienne. Actes du colloque - « L'intégration des nouveaux arrivants : quelle mission pour l'école ? »

3. Florin, Agnès, « le développement du langage », Dunod, Paris, 1999. p. 63, 64.

4. Claudette Cornaire et Claude Germain 1998, « *la compréhension orale* », collection, clé international, p. 16

5. Depuis le primaire jusqu'au secondaire, en arrivant à l'université, la remédiation aux erreurs relatives au maniement de la langue est fréquemment réalisée par nos enseignants suivant les règles qui régissent le code de la langue écrite. Exp. Selon les propos d'un enseignant : On ne dit pas ; « Tu m'as piégé... » Plutôt dire « vous m'avez tendu un piège... », Quoique les deux énoncés sont acceptables !